

Une saison en enfer I : le Roc d'Enfer (massif du Chablais)

Randonnée montagne 19-RW42

Avec Jean-Charles Ricaud (☎ 06 72 20 85 29)

Du samedi 6 au lundi 8 juillet 2019

Niveau physique : moyen+

Niveau technique : ▲▲▲

Type : en étoile

Hébergement : gîte d'étape

Transport : libre

Participation aux frais : 140 €

Nb de places (y compris l'organisateur) : 6

Accord obligatoire : oui

Validation des inscriptions : le 26 mars 2019



Présentation

Enfouis dans la mémoire collective, avalanches, glissements de terrain, bergers disparus, troupeaux précipités dans des pentes abruptes et enfin fâcheuse tendance à attirer la foudre, ont valu son appellation à cette longue échine mi-rocheuse mi-terreuse qu'est le Roc d'Enfer. On parcourra donc cette fameuse arête, ponctuée de passages exposés et impressionnants, avec prudence et respect.

Puis, le lendemain, la modeste Pointe du Paradis attirera les randonneurs victorieux des enfers pour une balade... rédemptrice.

Transport

Le transport est libre et à la charge de chacun. Néanmoins nous nous adapterons aux horaires des trains suivants, que je vous conseille donc de prendre :

- **Aller** (le samedi 6 juillet) :
Paris - gare de Lyon 10h41 → Thonon-les-Bains 15h02
- **Retour** (le lundi 8 juillet) :
Thonon-les-Bains 18h31 → Paris - gare de Lyon 22h49.

Programme

Samedi 6 juillet : Transfert en taxi de Thonon-les-Bains jusqu'à La Chèvrerie, où se situe notre hébergement, puis balade autour du lac de Vallon, qui cache une histoire surprenante...

⇒ *Durée : 1h15. Dénivelé cumulé : +170m / -170m.*

Dimanche 7 juillet : Traversée du Roc d'Enfer, en boucle depuis La Chèvrerie. L'arête principale, à laquelle on

accède par la cheminée de la Golette, s'étire sur près d'un kilomètre, en passant par le sommet à 2244m d'altitude, et laisse peu de répit pour relâcher la vigilance.

En option, juste après la descente de l'arête et avant de plonger dans la vallée, un aller-retour sur la Pointe de Chavasse (2012m) est envisageable.

⇒ *Durée : 7h45. Dénivelé cumulé : +1190m / -1190m.*

⇒ *Avec l'option "Pointe de Chavasse" : Durée : 9h. Dénivelé cumulé : +1400m / -1400m.*



Lundi 8 juillet : La Pointe du Paradis (1761m) est l'éminence principale d'une croupe herbeuse débonnaire naissant au col des Follys. Nous l'enchaînons avec l'arête des Relias qui domine panoramiquement La Chèvrerie.

Retour à Thonon en taxi en fin d'après-midi.

⇒ *Durée : 6h. Dénivelé cumulé : +950m / -950m.*

Comme toujours en montagne, le programme est susceptible d'être modifié si les conditions météorologiques l'exigent.

Inscription

Accord de l'organisateur exigé : **oui (veuillez me contacter avant de vous inscrire).**

Dès la parution de cette fiche, vous pouvez faire une demande d'inscription en ligne ou auprès du secrétariat (cf. coordonnées en bas de page). Cette demande ne sera prise en compte qu'après votre règlement (ou un premier versement) et ne sera validée qu'à partir du 26 mars 2019 selon les règles de priorité définies par le club si le nombre de demandes est supérieur au nombre de places disponibles. Vous pouvez consulter les [règles de remboursement en cas d'annulation](#) et souscrire une assurance annulation lors de votre demande d'inscription.

Le budget indiqué en première page comprend :

- L'hébergement en demi-pension,
- les déplacements en taxi entre Thonon-les-Bains et La Chèvrerie,
- la contribution aux frais de fonctionnement du club (15 €),
- la participation aux frais de l'organisateur.

Il ne comprend pas :

- le transport pour se rendre à Thonon-les-Bains et pour en revenir,
- les repas de midi, les en-cas et boissons divers.

Ce budget ne pouvant être qu'estimatif, les comptes seront soldés individuellement à la fin de la sortie.



Équipement

Vêtements :

- Casquette, bonnet
- 1^{ère} couche haut (sous-vêtement / T-shirt)
- 2^{ème} couche haut (polaire)
- 3^{ème} couche haut (veste imperméable)
- Gants (deux paires : une légère et une grosse)
- 1^{ère} couche bas (sous-vêtement type carline) (éventuellement)
- 2^{ème} couche bas (pantalon déperlant-respirant)
- Chaussettes (grosses)
- Chaussures de montagne
- Chaussons (pour les hébergements)

Équipement :

- Sac à dos
- Bâtons de marche (éventuellement)
- Lampe frontale

Sécurité :

- Couverture de survie
- Sifflet

Petite protection :

- Lunettes ou sur-lunettes de soleil
- Crème solaire
- Protège-lèvres
- Petite pharmacie personnelle

Toilette :

- Trousse de toilette
- Serviette

Boire, manger :

- Gourde ou thermos
- Couteau-fourchette-cuillère
- Pique-niques du midi (en prévoir au moins 1, les 2 autres pouvant être achetés à l'hébergement)
- En-cas énergétiques (éventuellement)

Orientation, cartographie :

- Carte IGN 3429ET (éventuellement)
- Boussole (éventuellement)
- Altimètre (éventuellement)

Divers :

- Boules Quiès (éventuellement)
- Drap-sac
- Sac(s) plastique

- Papier hygiénique
- Dans le portefeuille : carte d'identité, carte CAF, quelques espèces, quelques
- chèques, carte bancaire, billets de train
- Téléphone portable
- Appareil photo (éventuellement)

Vous voulez davantage de précisions ?

Les informations générales concernant les niveaux, les modalités d'inscription, etc. sont disponibles sur le site internet du club (<https://www.clubalpin-idf.com/randonnee>) ou auprès du secrétariat (cf. coordonnées en bas de page). Mais il est préférable de me contacter si vous souhaitez avoir des informations plus précises sur cette sortie, si vous souhaitez avoir des conseils sur le matériel, les vêtements, etc.



À bientôt !